



COMPTE RENDU SYNTHETIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 19

DELIBERATION	OBJET	VOTE
	Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 26 septembre 2022	Unanimité (17 voix)
N° 2022-85	Mode de gestion du camping et du snack municipaux	Unanimité (17 voix)
N° 2022-86	Exploitation du centre de vacances du Couvent des Dominicains	Unanimité (17 voix)
N° 2022-87	Recrutement d'un agent contractuel pour accroissement temporaire d'activité pour la fonction d'ASVP	Unanimité (17 voix)
N° 2022-88	Attribution de subventions aux associations – Troisième tranche 2022	Unanimité (17 voix)
N° 2022-89	Droit de préemption urbain	14 Pour 3 Abstentions
N° 2022-90	Modification n°1 du PLU pour l'ouverture à l'urbanisation de la zone AUi de Cost	14 Pour 2 Contre 1 Abstention
N° 2022-91	Réfection des voiries du centre ancien après la réfection des réseaux AEP, EU et pluvial – Approbation du projet et du plan de financement	Unanimité (17 voix)
N° 2022-92	Réfection du réseau AEP du Chemin des Pins – autorisation de signature des conventions et actes de servitudes de passage de réseau en domaine privé	Unanimité (17 voix)
N° 2022-93	Réseau EU quartier des Villecrozes - autorisation de signature des conventions et actes de servitudes de passage de réseau en domaine privé	Unanimité (17 voix)
N° 2022-94	Approbation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) de l'Eau Potable 2021	Unanimité (17 voix)
N° 2022-95	Approbation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) de l'Assainissement 2021	Unanimité (17 voix)
N° 2022-96	Demande d'acquisition par EPORA des propriétés des consorts Cano sur les parcelles cadastrées AO 98, 99, 101, 103, 108, 117, 120, 133 à 140, 150 à 153	Unanimité (17 voix)

Le compte rendu intégral sera consultable après son approbation lors du prochain conseil municipal en mairie et sur le site internet www.buislesbaronnies.fr

Le Maire, Sébastien BERNARD

Fait à Buis-Les-Baronnies le 16/11/2022

Affiché pour être porté à la connaissance du public le 17/11/2022

